## OCOM MX01.01G – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX VIDÉOS SUR LES MINUTES DU PATRIMOINE

1. **Rendement** : Participer à des activités relatives aux vidéos sur les Minutes du Patrimoine
2. **Conditions** :
   a. Éléments fournis :
      (1) de la supervision,
      (2) de l'aide au besoin.
   b. Éléments non permis : Aucun.
   c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à des activités relatives aux vidéos Minutes du Patrimoine.
4. **Points d'enseignement** :
   a. Présenter les vidéos Minutes du Patrimoine aux cadets, qui peuvent être commandées sur DVD ou visionnées en ligne à www.historica-dominion.ca/fr > VIDÉO > MINUTES DU PATRIMOINE.
   b. Faire participer les cadets à des activités conçues pour développer une appréciation des figures historiques et des événements significatifs du Canada.
5. **Durée :** Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière de civisme.
7. **Documents de référence :** Institut Historica-Dominion. (2013). *Vidéos Minutes du patrimoine*. Extrait le 13 mars 2013 de https://www.historica-dominion.ca/content/videos.
8. **Matériel d'instruction** :
   a. DVD Minutes du Patrimoine, téléviseur et lecteur DVD, ou
   b. Ordinateur ou tablette avec connexion Internet.
9. **Matériel d'apprentissage :**
   a. Vidéos Minutes du patrimoine, et
   b. Autres matériels en fonction de l'activité choisie.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
    a. Bien que les guides de l'instructeur suggèrent des activités pour plusieurs Minutes de Patrimoine, les instructeurs ont la permission de choisir d'autres Minutes de Patrimoines à partir du site Web et de créer leurs propres activités.
    b. Certaines vidéos Minutes du Patrimoine sont accompagnées d'activités élaborées par l'Institut Historica Dominion auxquelles peut recourir l'instructeur. Par exemple : www.historica-dominion.ca > VIDÉO > MINUTES DU PATRIMOINE > LE BLUENOSE > RESSOURCES PÉDAGOGIQUES comprend des outils d'apprentissage pour les cadets de niveau intermédiaire (1re et 2e années du Programme des cadets) et secondaire (3e et 4e années du Programme des cadets).



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

c. Le temps d'instruction supplémentaire peut être alloué à cet OCOM pour permettre des activités de Minutes du Patrimoine supplémentaires au cours de l'année d'instruction.

d. Les cadets ont plusieurs occasions d'exercer leur leadership dans le cadre d'une séance d'activités relatives aux vidéos Minutes du Patrimoine :

(1) Les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger la séance sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets); et

(2) Les cadets de phase trois, de l'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de phase quatre, de l'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership telles que diriger une activité relative à une vidéo Minutes du Patrimoine conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets).



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.